

Communiqué de Presse

DESIGNATION D'UN EXPERT INDEPENDANT

Paris, le 6 avril 2011 ---- Le présent communiqué est établi et diffusé par Rhodia conformément aux dispositions de l'article 231-17 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Dans le cadre du projet d'offre publique d'achat visant les titres de Rhodia déposé ce jour par Solvay auprès de l'AMF, et en application des dispositions de l'article 261-1 du Règlement Général de l'AMF, Monsieur Bruno Husson, du cabinet Accuracy, a été désigné par Rhodia en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'offre.

Le rapport de l'expert indépendant figurera dans la note en réponse de Rhodia qui sera soumise au visa de l'AMF.

A propos de Rhodia :

*Chimiste, leader dans ses métiers, **Rhodia** est un groupe industriel international, résolument engagé dans le développement durable. Le Groupe met la recherche de l'excellence opérationnelle et sa capacité d'innovation au service de la performance de ses clients. Structuré autour de 11 Entreprises regroupées au sein de 5 pôles d'activités, Rhodia est partenaire des grands acteurs des marchés de l'automobile, de l'électronique, de la parfumerie, de la santé, de la beauté, de la détergence, des produits industriels et de grande consommation. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5,23 milliards d'euros en 2010 et emploie aujourd'hui environ 14 000 personnes dans le monde. Il est coté sur Euronext Paris.*

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.rhodia.com.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

RHODIA

LUCIA DUMAS - Corporate Communications

☎ +33 (0)1 53 56 64 84 - lucia.dumas@eu.rhodia.com

MARIA ALCON HIDALGO - Investor Relations

☎ +33 (0)1 53 56 64 89 - maria.alcon-hidalgo@eu.rhodia.com

BRUNSWICK

LAURENT PERPERE / MARIE-LAURENCE BOUCHON

☎ + 33 (0)1 53 96 83 83

.../...

Avertissement important

Le projet d'offre publique de Solvay visant les titres Rhodia (l'Offre) reste notamment soumis à l'examen de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Une note d'information établie par Solvay et visée par l'AMF comportant les termes et conditions de l'Offre sera publiée et disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org). Une note en réponse établie par Rhodia et visée par l'AMF sera également publiée et disponible sur les sites internet de l'AMF et de Rhodia (www.rhodia.com). Il est vivement recommandé aux actionnaires et autres investisseurs de prendre connaissance des documents d'Offre visés par l'AMF avant de prendre une quelconque décision relative à l'Offre.

La distribution de ce communiqué et de tous les documents relatifs à l'Offre et la participation à l'Offre peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. L'Offre n'est pas faite à des personnes soumises à de telles restrictions, directement ou indirectement, et ne pourra en aucune façon faire l'objet d'une acceptation depuis un pays dans lequel l'Offre fait l'objet de restrictions.

* * * * *